

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 26 (1996)
Heft: 5

Artikel: Il n'aimait pas la musique
Autor: Pasche, Marcel-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il n'aimait pas la musique

En ce pluvieux après-midi d'avant-printemps, j'ai posé sur la platine du tourne-disques la symphonie dite «Le philosophe» de Haydn, ma préférée. Me laissant bercer par la musique, je songe avec amusement à une mésaventure dont fut victime, par ma faute, mon grand-père paternel, il y a bien, bien longtemps.

C'était un gros petit bonhomme de quatre à cinq ans. Sa tête ronde, aux cheveux tondus ras, renfermait déjà des idées bien à lui; de la graine de futur original, pensait-on de lui dans le cercle familial. Ainsi, par exemple, manifestait-il pour le son des instruments de musique une terreur panique. Allez donc savoir pourquoi? Ce qui se passe dans le cerveau d'un gamin de cet âge échappe souvent à l'entendement des adultes.

Disons cependant que cette lubie arrangeait plutôt les affaires d'un oncle du mioche qui, lui, jouait en virtuose du cornet à piston dans les rangs de l'Union instrumentale de la commune.

les clairs dimanches, après le repas de midi, le gosse n'aimant rien tant que s'en aller, tout solet, faire la tournée des fermes du voisinage, avait l'innocente habitude de venir folâtrer dans la cour dudit oncle au fin moment de la sieste. Aussi, entendait-il «chocater» – comme on disait dans le parler vaudois – c'est-à-dire traîner ses socques à semelles de bois ferrées sur son pavé, et devant qui s'en venait là, notre fanfaron «empoignait» son instrument et sortait sur le pas de la porte. La seule vue de l'ustensile étincelant de tous ses feux au soleil du tantôt suffisait à mettre en fuite le pusillanime

rôdeur et l'oncle, riant sous cape, pouvait reprendre son «clopet» interrompu, certain qu'il ne viendrait plus le déranger.

Un certain dimanche matin, notre héros, sitôt sorti du lit, avait multiplié les sottises à tel point que sa

se, il serait au moins obligé de se tenir tranquille. Ainsi, je serais bonne pour préparer mon dîner, sans ce «crazet» toujours dans mes jambes!

Le grand-père, pas plus enchanté que ça, bougonna qu'il n'était pas une bonne d'enfant mais que, enfin pour une fois, si on se promettait de se tenir sage...

A cinq ans, une promesse coûte peu. (...) Les voilà donc partis: l'un de noir vêtu, chemise à col cassé, cravate à l'ancienne, «tubette», long et solennel, tenant dans sa main calleuse la menotte de l'autre, de clair habillé, gambadant et pépant mieux qu'une volée de moineaux. Et la mère regardait décroître au loin les deux silhouettes, soulagée et, malgré elle, attendrie.

Il est long et rude aux petites jambes, le chemin qui s'en va à Praz-Charbon. Et il y en, des questions posées:

– Dis grand-père, qu'est-ce qu'ils font les corbeaux, là-bas, dans le pré? Dis, grand-père... Dis, grand-père...

Le pauvre aïeul n'avait pas répondu à la première interrogation que cinq autres attendaient une répartie. Il commençait à se douter que la matinée ne serait pas de tout repos...

On avait dépassé les Badaules, le Planoz, franchi le petit pont sur la tranquille Neirigue bordée de saules et de noisetiers. Voici enfin le hameau, et la salle de réunion de l'Eglise libre.

Les paroissiens s'en viennent par groupes, tranquillement. On salue le grand-père; on est un peu surpris de le voir accompagné du petit garçon, qui vient ici pour la première fois. Tout en devisant calmement, on entre dans ce lieu de culte. Ce n'est



dessin Anouk

pauvre mère, excédée, se demandait ce qu'elle avait pu faire au Ciel pour être encombrée d'un rejeton si malplaisant.

Avisant son beau-père qui se rasait soigneusement devant la fenêtre – vous pensez si l'on disposait d'une salle de bain à cette époque et en ces lieux – elle lui lança:

– Puisque vous allez au culte, ne pourriez-vous pas emmener avec vous cette peste de gamin? A l'égli-

La Ferme de Bonaventure

pas une église: simplement une grande pièce meublée de bancs de bois, avec une modeste chaire, un pupitre plutôt, qui domine à peine l'assemblée. Notre bambin s'est assis sagement, ainsi qu'on le lui a recommandé, au côté du grand-père. (...) Les murmures se taisent: voici Monsieur le Pasteur. L'harmonium prélude en chevrotant.

...Et alors, l'affaire se gâte! Surmontant la mélodie égrenée par la poussive «pompe à cantiques», une petite voix pleurniche:

– Grand-père, on s'en va, dis? Grand-père, je veux partir!

Le vieil homme consterné, ne sait plus où se mettre. Il sent les regards réprobateurs tournés vers lui. Il tente, en vain, de raisonner son garnement de petit-fils. Finalement, ses:

– Tais-toi, donc, «piorne!» suppliants, puis courroucés, s'avérant aussi bruyants que les lamentations du gosse, il ne lui reste, en désespoir de cause, qu'à obtempérer. Il se faufile hors de son banc en espérant ne pas trop se faire remarquer et opère une retraite sans gloire, saluée par un dernier hoquet du ronflant bahut à musique.

La rentrée à la maison se fit dans un silence de mauvais augure. C'est-à-dire que, si l'aïeul était muet, l'autre, lui, une fois hors de portée de la «signoule», avait retrouvé tout son entrain et, babille que je te babille, s'étonnait bien peu des longues enjambées et de la triste figure de son compagnon. (...) Il avait fait une agréable balade. Que voulez-vous de mieux. Il se souciait peu du reste, à commencer par la prédication manquée.

Je vous laisse deviner l'arrivée à la cuisine – où la mère naturellement, n'avait pas encore fini de préparer le dîner – et les commentaires qui suivirent!

On ne demanda jamais plus à mon grand-père de me conduire au culte...

Marcel-André Pasche

Grâce au terrain mis à disposition par l'hôpital pour personnes âgées de Loëx (GE), à la ténacité du chanteur de rues Bonaventure et de sa femme Marie-Alice; grâce aux bonnes volontés et aux encouragements que leur idée a su générer, la Ferme foraine déployait l'automne dernier, ses sept roulottes, son chapiteau multicolore, son kiosque à musique, les célèbres ânes et les orgues de Barbarie admirés par des générations d'enfants et de grand-parents.

Hameau mobile, et donc idéalement itinérant, La Ferme foraine est destinée, selon le but statutaire de l'association du même nom «à l'accueil et à l'organisation de camps de vacances, de semaines vertes, de courses d'écoles et autres journées d'animation pour des enfants de 6 à 12 ans». L'association accueille notamment des enfants en difficultés de vie. Dans cette optique, l'ensemble des équipements de La Ferme est prévu pour ces enfants à mobilité restreinte.

Pour réaliser son projet, l'association a acquis un ancien carrousel, rénové et transformé en kiosque à musique, destiné à servir de réfectoire aux enfants. Un magnifique chapiteau multicolore est là pour abriter manifestations, présentations et différent matériel. D'autre part, plusieurs roulottes ont été construites: trois pour héberger les enfants, une roulotte cuisine (avec monsieur Gaston aux casseroles), une roulotte sanitaire comprenant toilettes et douches, une pour les orgues de Barbarie et enfin celle des Bonaventure.

L'ensemble de cet équipement a pu être acquis grâce à l'engagement du comité pour obtenir les fonds nécessaires. Jusqu'à présent, l'association a pu compter sur une petite trentaine de généreux donateurs. Restent deux roulottes (Fr. 30 000.– chacune) à construire, afin d'ac-



Bonaventure, créateur de La Ferme

croître la capacité d'accueil jusqu'à 30 enfants. Elle est actuellement de 18 enfants.

Quant au budget d'exploitation, il est assuré par le prix des pensions des enfants ainsi que par des fonds publics. Actuellement une semaine verte coûte Fr. 250.– par enfant. Une course d'école Fr. 350.– par journée et par classe. Il en va de même pour les institutions et autres groupes intéressés.

Dominique Blazy Rime

Renseignements: tél. 077/25 44 19